

# Syndicat de Chasse lot 579

---

## AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, il est porté à la connaissance du public que le rôle de répartition de l'année 2023/24 du Syndicat de Chasse du lot 579 peut être consulté pendant 15 jours du 19 juillet au 03 août 2023 auprès du secrétaire-trésorier sur rendez-vous, par téléphone ou par mail.

et au Biergercenter de la commune de Mondercange pendant les heures d'ouverture des bureaux de 07.30 à 11.30 heures ou de 13.00 à 16.00 heures.

Tous les propriétaires des terrains chassables sont tenus de compléter leurs données via la plateforme <<myguichet>> ou de communiquer leurs données bancaires au secrétaire-trésorier.

Adresse mail : [witrymar@pt.lu](mailto:witrymar@pt.lu)

Secrétaire-trésorier : Marc Witry, Tél : 661568612

Le 19 .07. 2023.

Pour le collège des syndics,

Le secrétaire-trésorier